Mise en ligne : 18 février 2019.
Dernière modification : 13 octobre 2023.
www.entreprises-coloniales.fr

BANQUE DE L'INDOCHINE

www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Bq_Indoch._1875-1945.pdf

agence de Cântho

Banque de l'Indochine
(*Le Journal des débats*, 31 mai 1926)

……
Sur notre demande, un décret en date du 14 janvier dernier a autorisé notre Banque à ouvrir de nouvelles agences à Cantho (Cochinchine) et Nam-Dinh (Tonkin).

Cantho
Un avion à la disposition du public
(*L'Écho annamite*, 2 mai 1929)

M. Robbe, directeur de la Compagnie aérienne française, et son pilote Tixier ont passé deux jours à Cantho, venant de Dalat, dans leur hydravion *Schreck*.

L'avion, après avoir décrit une orbe au-dessus de la ville, s'est posé, le 27 avril à onze heures, près de l'appontement de l'Inspection. Une foule considérable, attirée par le bruit du moteur, a aussitôt convergé vers le lieu de l'amerrissage. Un slip a été construit devant la maison de M. [Charles] Valéry [avocat-défenseur] et, pendant deux jours, l'avion a été mis à la disposition de la population européenne et indigène pour des vols. Une quarantaine de passagers ont reçu le baptême de l'air. L'organisation matérielle de cette petite manifestation aérienne était assurée par M. Lâm Xuyên, compradore de la Banque de l'Indochine.

Commissions municipales de Cantho, Baclieu et Rachgia
(*L'Écho annamite*, 26 octobre 1929)

Sont nommés membres des commissions municipales de Baclieu, Cantho et Rachgia pour une période de trois ans à compter de la signature du présent arrêté :

Commune de Cantho

Membres français : MM. [Charles] Valéry, avocat-défenseur ; de Quiévrecourt [1], directeur p. i de l'agence de Cantho de la Banque de l'Indochine…

LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL À CANTHO
(*L'Avenir du Tonkin*, 12 août 1930)

---

[1] Louis Toussaint de Quiévrecourt : précédemment en poste à Hanoï et Nam-dinh.

Saïgon, 11 août. — M. Pasquier, accompagné du gouverneur de la Cochinchine, M. Krautheimer, de M. Graffeuil, secrétaire général, et de plusieurs personnalités, s'est rendu samedi dans la région de Cantho en vue de présider la triple inauguration d'une usine de briqueterie annamite, des nouveaux bâtiments de l'agence de la Banque de l'Indochine à Cantho et des nouvelles halles de cette ville.

Reçu au bac du Bassac par l'administrateur Lalaurette, chef de la province, le gouverneur général s'est rendu d'abord en chaloupe à Phu-Huu où s'élève une tuilerie importante réalisée avec des capitaux annamites et dotée d'un matériel très moderne permettant de fabriquer en grande série les briques et tuiles [2].

Répondant à une allocution prononcée par l'animateur de cette nouvelle entreprise, M. Pasquier se félicita de la collaboration franco-annamite, de l'édification de cette usine dont la production servira à abriter des foyers annamites. Il souligna que la famille annamite, dont une propagande néfaste voudrait ruiner le principe, est un élément de force et de prospérité pour le pays. Aussi les Annamites, conformément à leurs véritables intérêts, continueront-ils, en prenant pour symbole la réalisation magnifique inaugurée aujourd'hui, appuyés sur la France dont l'aide ne leur fera jamais défaut, car elle est forte et généreuse, à résister aux destructeurs.

De retour à Cantho, le gouverneur général a été reçu par l'inspecteur général de la Banque de l'Indochine, M. Gannay [3], entouré du personnel de l'agence de Cantho, dont les nouveaux bâtiments ont été récemment achevés[4]. M. Gannay, a rappelé le but de l'établissement dont a tâche consiste à lutter contre l'usure et, tandis que les les caisses de crédit agricole et de crédit foncier agricole, opérant d'ailleurs en union avec la Banque de l'Indochine, font le prêt rural à terme éloigné, à faciliter les opérations commerciales, les prêts saisonniers, les avances sur stocks liées à la préparation de la moisson, au mouvement des récoltes. M. Gannay a insisté sur l'opportunité de créer un marché des paddys où les grains seront acheminés, et où les exportateurs pourront trouver à acheter des paddys vérifiés et choisis, pour les emmagasiner [5].

Le gouverneur général, répondant, s'est félicité une nouvelle fois des heureux effets de la collaboration franco-indigène. le plein accord de la Banque, de l'Administration et des capitalistes annamites et français est le signe indiscutable de la prospérité de l'Ouest Cochinchinois.

Dans l'après-midi, après l'inauguration du nouveau marché bâti sur les rives du rach de Cantho, les gouverneurs ont regagné Saïgon.

INDOCHINE
L'activité économique en Cochinchine
(*Le Temps*, suppl. colonial, 19 août 1930)

M. Pasquier, gouverneur général de l'Indochine, accompagné de gouverneur de la Cochinchine, s'est rendu récemment à Cantho où il a présidé, au milieu d'un grand concours d'indigènes, plusieurs inaugurations, qui sont la preuve du développement de l'activité économique dans la riche région de l'Ouest-cochinchinois : d'abord une grande briqueterie moderne, réalisée sur l'initiative annamite, avec des capitaux

---

[2] Tuileries et briqueteries mécaniques de Phu-Huu : faillies en 1934 et reprises par les Tuileries de l'Indochine, Hanoï.
www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Tuileries-briq_Phu-Huu.pdf

[3] Paul Gannay (Langeais, 1880-Tokyo, 1952) : directeur à Saïgon (1920), puis inspecteur général de la Banque de l'Indochine en Extrême-Orient (1925-1940). Voir encadré :
www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Bq_Indoch.-Saigon.pdf

[4] Plans d'exécution : Félix Dumail (1883-1955), architecte, commandeur de la Légion d'honneur (1952).

[5] Ce projet de magasins généraux sera repoussé par les intéressés.

annamites, et le concours de techniciens français ; ensuite les nouveaux bâtiments de l'agence de la Banque de l'Indochine à Cantho ; enfin les halles de ce centre important.

Le gouverneur général, réitérant l'assurance que la France collaborera avec la population annamite dans le domaine économique, pour son plus grand bien et pour la prospérité de l'Indochine, s'est, félicité de voir l'industrie annamite prendre chaque jour une place plus importante dans ce pays où la France maintient le calme et la tranquillité nécessaires au progrès.

LES VRAIS BÂTISSEURS DE L'INDOCHINE

(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 20 décembre 1931)

Dans la « Dépêche » du 21 octobre, M. H. de Lachevrotière publie un article où il rappelle les efforts et les peines de ceux qui ont colonisé l'Ouest-Cochinchinois, fonctionnaires et colons. Nous le reproduisons intégralement, car il évoque une époque qui semble aujourd'hui bien lointaine et sort de l'oubli les noms de ceux qui se sont donnés corps et âme à cette grande œuvre :

……

Avant-hier, miroitant dans les eaux du rach Cantho, vous avez vu s'élever, orgueilleux et magnifique, le bâtiment neuf de la Banque de l'Indochine.

De mon temps, lorsque j'étais l'administré d'Ernest Outrey, il n'y avait, en bordure du boulevard Saintenoy, que le modeste compartiment d'un banquier chetty.

……

Cântho
D'où vient le mal ???

(*L'Écho annamite*, 27 février 1931)

De notre correspondant particulier

Un beau matin, je reçus la visite du vieux cuisinier Truong van Nui qui me conta sa misère en ces termes : « Je suis au service de M. Keller, directeur de l'agence de la Banque de l'Indochine de Cântho, depuis 4 mois. Il est d'usage, dans l'établissement précité, de doubler la solde de son personnel au 1er janvier de chaque année. Comme tous les autres, j'ai aussi ma part de gratification mais, malheureusement, mon patron me l'a gardée par devers lui. J'ai attendu jusqu'au 7 janvier, escomptant que celui-ci reviendra sur ses décisions et me donnera ce que, légitimement, je devrai toucher. Rien n'est fait pourtant, et, pour comble de malheur, je me vois être l'objet des tracasseries de toutes sortes et dans l'obligation de ne plus pouvoir continuer à travailler tant la vie me paraît dure et l'atmosphère de la cuisine de la Banque de l'Indochine devient de plus en plus irrespirable pour moi. Je ne vous confierai pas la vie chiche de mon patron dont l'honorable épouse ne me remet qu'une piastre par jour pour le marché — mes carnets de dépenses en attestent la véracité — mais je vous avouerai que je ne puis plus vivre cette existence. » Et le vieux Vatel annamite de me présenter une pile de certificats délivrés par ses patrons antérieurs et de conclure en digne philosophe : « Je ne conçois pas pour quelles causes, ou quelles raisons mon patron, qui gagne mille cinq cents piastres (1.500 p.,) par mois, ait pu s'approprier d'une misérable somme de cinquante piastres (50 p.) lesquelles ne lui appartiennent pas. » Je ne peux qu'acquiescer la belle réflexion du vieux cuisinier qui ne manque point de logique et de bon sens.

Ce fait paradoxal, entre autres, montre, d'éloquente façon, comment les Français, par leurs gestes, paroles et actes, se font haïr des Annamites et comment ces mêmes mauvais Français contribuent au creusement encore plus profond du fossé, déjà large, qui sépare le protecteur du protégé.

Pour ceux de mes lecteurs européens et annamites qui ne connaissent pas encore le dénommé Truong van Nui dit Tu Nu, passé maître dans l'art culinaire français, il me suffit d'énumérer ci-après les noms de ses quelques patrons français pour montrer tout l'intérêt que ceux-ci portent à celui-là ainsi que la confiance et l'estime que mon compatriote a su, par sa conduite irréprochable et son travail impeccable, gagner de ses employeurs.

À tout seigneur, tout honneur. Commençons par les gouverneurs : MM. Morel, Maspero, L'Helgouac'h ; les administrateurs : MM. Lamarre, Marty, Baudin, Damprun ; les conseillers à la Cour et juge : MM. Do huu Tri, Moreau, Morin ; M. de Monthiers, receveur des P.T.T. ; M. Toschi, payeur ; M. Chassaing de Bourdeille, garde des forêts.

J'estime qu'il serait vain de répéter ici que Truong van Nui se fait apprécier par sa cuisine partout où il passe et se fait estimer par son honnêteté et son travail scrupuleux par tous ses patrons. Il est infiniment regrettable que M Keller n'ait pas su utiliser les belles qualités de son vieux cuisinier qui ne peut pas souffrir qu'on doute de sa conscience qui n'est point élastique comme celle de tant d'autres de ses collègues.

Ce modeste article, dont le seul but est d'éclairer la religion du directeur de la Banque de l'Indochine de Cântho, n'aurait pas raison d'être sans la valeur incontestable du diplôme, que je me permets de reproduire ci-après, délivré le 8 février 1916 par M. Damprun, administrateur-chef de la province de Biênhoà, à Truong van Nui :

Attendu que le nommé Truong van Nui, homme de peine, a fait preuve de courage, de zèle et de dévouement à l'occasion de la tentative à main armée ayant eu lieu dans le parc de l'inspection, décide : Un témoignage de satisfaction est décerné à Truong van Nui, du village de Binh Truoc, canton de Phuoc vinh Thuong, afin de perpétuer dans sa famille et au milieu de ses concitoyens le souvenir de ses bons et loyaux services. »

Je n'ajouterai aucun commentaire aux lignes qui précèdent, de peur d'en affaiblir le sens.

M. Keller se rendra-t-il à la raison ou laissera-t-il subsister encore dans le cœur meurtri du vieux Ta Nui la plaie profonde, qui ne se cicatrisera jamais, causée par son indigne conduite vis-à-vis d'un serviteur dont le seul souci est de donner entière satisfaction à ses patrons ?

Je ne le pense pas et, jusqu'à preuve du contraire, je suis persuadé que M. Keller saura se conduire en véritable Français à l'égard de l'Annamite Truong van Nui qui, malgré tous ses déboires, persiste à avoir encore confiance en la France, sa nation protectrice.

L. S. H. [Lieu-Sanh-Ho]

COCHINCHINE

(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 5 janvier 1933)

La Banque de l'Indochine réclame à son ancien compradore de Cantho, M. Lam-Xuyen, 172.500 piastres d'effets impayés qu'il a avalisés. Me Idylle expose qu'en 1927, M. Hoc-Thiai, riche chinois de Chaudoc, mourut en laissant 2 millions de piastres à ses deux enfants, Lam-Xuyen et Lam-Trung, et en constituant M. Gannay tuteur des deux enfants.

M. Gannay constitua alors « la Cochinchine Immobilière* » au capital de 1.350.000 piastres et « le Crédit immobilier indochinois* » en grande partie avec l'argent des deux enfants. Lam-Xuyen entra à la Banque de l'Indochine et fournit des garanties immobilières que M. Gannay apporta à la « Cochinchine Immobilière ».

Pour remplacer la garantie, M. Gannay demanda à Lam-Xuyen pour 500.000 piastres d'actions de cette société, mais le Chinois refusa.

Me [Charles] Valéry plaida pour M. Gannay.

COCHINCHINE

(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 5 mai 1933)

Le tribunal de Cantho a débouté M. Lam-Xuyen, compradore de la Banque de l'Indochine, de son instance contre M. Gannay et la Société Cochinchinoise *[sic : Cochinchine]* Immobilière* et l'a condamné aux dépens, ainsi qu'à une piastre de dommages-intérêts envers M. Gannay, partie civile.

D'autre part, la cour d'appel a condamné M. Lam-Xuyen à payer 77.024 piastres à la Banque de l'Indochine.

COCHINCHINE

(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, novembre-décembre 1933)

Un mandat d'arrêt est décerné contre M. Lam-Xuyen, ex-compradore de la Banque de l'Indochine à Cantho.

COCHINCHINE

CAN-THO

(*L'Avenir du Tonkin,* 4 septembre 1934)

Nguyên Quang, qui détourna 31.000 p., est arrêté au Laos — En 1927 — époque des vaches grasses —, un Annamite nommé Nguyên-Quang dit Nguyên Qui Daniel, originaire de Sontay, disparaissait subitement de Cantho.

La population ne fut pas surprise d'apprendre, à quelque temps de là, qu'il était recherché pour avoir détourné une importante somme : 31.000 piastres aux dépens de la succursale de la Banque de l'Indochine.

Vainement la police essaya de mettre la main sur lui. Il demeura introuvable.

Avec les années — on avait oublié son nom et son affaire —, le Parquet avait dû classer le dossier et la Banque passer la somme détournée au compte des profits et pertes, et voilà que brusquement, Nguyên Quang revient au premier plan de l'actualité.

En effet, notre correspondant à Savannakhet, celui-là même qui nous avait signalé la présence et l'arrestation des faux monnayeurs au Laos, nous annonce dans un bref télégramme que Daniel Nguyên-Quang, qui faisait l'objet d'un mandat d'amener pour pour avoir détourné 31.000 piastre à la succursale de la B. I. C. de Cantho en 1927, a été arrêté à Savannakhet le 21 septembre.

Interrogé par les autorités, il a reconnu sa culpabilité.

Il sera transféré ces jours-ci à Saïgon.

Tôt ou tard.

COCHINCHINE

SAIGON
(*L'Avenir du Tonkin*, 29 juin 1936)

66.000 p disparaissent mystérieusement entre Chaudoc et Cântho. — Un vol important, dont les circonstances restent encore entourées d'un profond mystère, a été commis hier au cours d'un transfert de numéraire entre le Trésor public de Chaudoc et la succursale de la Banque de l'Indochine de Cântho.

En effet, hier, vers 14 heures le service de la Sûreté de Saïgon était avisé, par un message téléphoné, qu'une somme de 66.000 p., se décomposant en 500 billets de 100 p. et 800 billets de 20 p., s'était volatilisée au cours de son transfert en camionnette entre ces deux villes.

Le message est muet sur les circonstances qui ont entouré ce grave événement.

Le convoi était escorté, comme d'habitude, par des miliciens, il atteignit normalement sa destination et l'on s'aperçut là que le 66 000 p. n'étaient plus dans le véhicule. Les renseignements qui nous sont parvenues permettent d'affirmer qu'il n'y a pas eu agression en cours de route.

MM. Maroselli et Delamotte, commissaires de police de Chaudoc et Cântho ont immédiate ment ouvert une enquête.

Tous les services de Sûreté et les postes frontières d'Indochine ont été alertés.

COCHINCHINE

SAIGON
(*L'Avenir du Tonkin*, 4 juillet 1936)

Le vol de Chaudoc — Le Mystère de la disparition des 66.000 piastres est éclairci. — Le voleur, un planton dénommé Giau, a fait des aveux complets et permit de retrouver quarante trois mille piastres. — Giau, le malhonnête gardien de caisse, habilement cuisiné par les enquêteurs, entra dans la voie des aveux.

Quoique les résultats obtenus soient déjà appréciables, les enquêteurs ne considèrent pas leur tâche comme terminée, car il leur reste encore à retrouver les 23.000 piastres manquantes.

On sait maintenant comment le vol fut commis. Le Trésor de Chaudoc ayant à faire parvenir à l'agence de la Banque de l'Indochine à Cântho une somme de 123.500 piastres, cette somme fut extraite des coffres du Trésor de Chaudoc et enfermée dans huit caisses. Cette somme était composée de billets de cent, de vingt, de cinq et même d'une piastre.

Régulièrement, la somme aurait dû partir le lendemain pour Cântho escortée par le commissaire adjoint Pichon.

Malheureusement, celui ci était absent de Chaudoc. Ayant été chargé d'un enquête sur un acte de banditisme, il ne devait être de retour que le 23 juin.

Les caisses contenant l'importante somme furent donc laissées dans les caveaux du Trésor de Chaudoc.

Le 23 juin, de très bonne heure, une camion»nette sur laquelle prit place M. Pichon, accompagné d'un milicien, fut chargée des huit caisses et dirigée sur Cântho.

Le même jour, vers 0 h. du matin, un coup de téléphone apprit au trésorier-payeur de Chaudoc que les précieuses caisses étaient bien arrivées à destination, mais que l'une d'entre elles, bien que sans trace d'effraction, ne contenait que 20.000 piastres en coupures de cinq piastres au lieu de 96.000 piastres annoncées.

Brouhaha général à Chaudoc. Le trésorier-payeur de Chaudoc alerta aussitôt l'administrateur chef de la province, lequel, à son tour, en avisa le commissaire de la Sûreté.

Une première enquête auprès du personnel du Trésor m'ayant donné aucun résultat, une seconde enquête eut lieu le 24.

Le gardien de caisse s'étant signalé à l'attention des enquêteurs par son embarras à répondre aux questions. fut arrêté.

Mais celui-ci persistant à nier, les enquêteurs décidèrent d'interroger la mère du suspect dénommé Giau. Ce dernier, se sentant pris, accepta de parler à la condition que sa mère fut relaxée : satisfaction lui fut donnée.

Giau fit alors des aveux complets. Selon ses déclarations, après avoir défait les cachets de cire et ouvert l'une des trois caisses au moyen d'une fausse clef, Giau avait enlevé les 67.000 piastres qu'il dissimula dans une serviette qu'il remit à a sa belle-mère et à sa femme demeurant au village de Khanh-Hoa, à 13 kilomètres de Chaudoc.

C'est ainsi que, se rendant à l'endroit indiqué, les enquêteurs purent retrouver 42.840 piastres.

Il semble bien que les 23.160 piastres manquantes ne soient emportées par l'un des beaux-frères de Giao, ,dénommé Tri, actuellement en fuite, mais activement recherché.

Nous félicitons le commissaire Maroselli de son flair de policier qui permit si rapidement d'arrêter l'audacieux voleur.

Tous derniers détails

Le chauffeur qui nous a toujours renseigné a pu obtenir quelques nouvelles précisions au sujet de ce coup de maître.

Voici ce qu'il nous apprend au moment où nous mettons sous presse.

Le planton coupable, digne émule d'Arsène Lupin, coupa un tout petit coin des cachets de cire pour pouvoir enlever les ficelles entourant les caissettes.

Après avoir pris les billets de cent et de vingt piastres, il reconstitua les cachets en laissant tomber une goutte de cire fondue sur le coin précédemment extirpé, ce qui fait que tout paraissait intact.

Contrairement à ce que les journaux ont précédemment dit, Giao n'a pas avoué. En effet, alors qu'il était interrogé par la sûreté bien gentiment, il éprouva le besoin de s'évanouir très certainement d'émotion !

Sa femme, entendant un agent crier *chêt chêt*, dit de la pièce d'à côté qu'elle savait la vérité. Elle était prête à avouer si toutefois son mari était laissé tranquille.

Pareille et aussi sage demande fut acceptée sur le champ et c'est ainsi qu'on apprit que la majeure partie des 66.000 p. se trouvait dans deux grands paniers enterrés à Khanh-hoa.

Le planton Giau et sa femme ont constitué Me Desgrands pour les défendre.

Quant aux 23.160 p. manquantes, on court encore après !

Liste définitive par ordre alphabétique des électeurs français de la Chambre d'Agriculture de la Cochinchine pour l'année 1938 .

(*Bulletin administratif de la Cochinchine*, 30 juin 1938, p. 2095-2111) *:*

www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Chambre_agric._Coch.-electeurs.pdf

Numéros d'ordre	Nom et prénoms	Professions et domiciles	Lieux d'exploitation
40	Bathelier	Dir. Banque de l'Indochine, Cantho	Cantho

[Voleurs indigènes]
(*Le Nouvelliste d'Indochine*, 22 janvier 1939)

Nos voleurs indigènes sont des pince-sans-rire irrespectueux qui ne craignent pas la Justice.

L'un d'eux n'a pas hésité à fracturer une armoire au domicile de M. Dissès, procureur de la République à Saïgon, pour s'emparer d'une somme de cinq cents piastres. Il a ensuite filé sans donner d'adresse et il est fort probable que notre procureur, au demeurant si sympathique, ne reverra rien de ses maigres économies.

Nous nous rappelons qu'à plusieurs reprises, des plaignants ont été tancés par des magistrats pour avoir tenté les voleurs en laissant des sommes quelquefois importantes sous la seule protection d'une serrure de pacotille, chinoise, pour mieux dire.

Un avocat, ces jours derniers au procès des gangsters d'An-Lac, n'a t-il-pas repris ce reproche, en faveur des « gangsters » déclarant que c'était une provocation de se promener en automobile avec des sommes importantes au lieu de les confier aux banques. Il a cependant oublié d'indiquer que, pour toute la Cochinchine, il n'y a qu'à Cantho qu'on trouve une succursale de la Banque de l'Indochine, et que le paddy, le maïs et tous autres produits s'achètent dans une douzaine de provinces différentes et éloignées.

BANQUE DE L'INDOCHINE
(*L'Information financière, économique et politique*, 1er juillet 1955)

……

Depuis le début de 1955, nous avons décidé la fermeture de trois agences au Vietnam : celle de Cantho a été fermée le 30 avril, celles de Tourane et de Dalat le seront demain, 30 juin.

Cette décision est motivée pour des raisons strictement techniques : l'existence des trois agences dont il s'agit se justifiait lorsque nous avions le privilège d'émission, et que nous tenions les comptes du Trésor français. Aussi bien notre convention de 1947 nous faisait-elle, vis-à-vis de ce Trésor, l'obligation de les tenir ouvertes, sous certaines conditions.

Cette obligation ayant disparu, il nous a semblé qu'il était indiqué de renoncer à l'exploitation d'agences où les charges et les risques seraient disproportionnés avec les chances de gains et dont les résultats bénéficiaires ont toujours été modestes.